





Lots 78 à 196 Edouard de SEVIN Spécialiste Tél. : 06 70 46 92 92 desevinconsulting@gmail.com

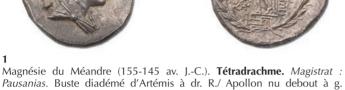
# NUMISMATIQUE - COLLECTION D'UN AMATEUR

## MONNAIES GRECQUES

FRAIS 24 % TTC DU LOT 1 À 32 ET DE 59 À 77









Thrace. Incertaine du Ve av. J.-C.) **Diobole**. Scorpion. R./ Dauphin. (SNG von Aulock 6664). Aenos. **Diobole**. (450-400). Tête d'Hermès à dr. R./ Bouc paissant à dr. (Pozzi 1032 var.). Arg. 0,73 g. 1,29 g. Ens. 2 p. Très Beau.





2 Syrie. Aulus Gabinus (57-55 av. J.-C.) au nom de Philippe Philadelphe. **Tétradrachme.** Tête à dr. R./ Zeus Nicéphore. (Bab. 1549). Arg. 15,35 g. Presque Superbe. 200 / 300 €

appuyé sur un trépied au-dessus d'un labyrinthe, dans une couronne de

laurier. (SNG Copenhague 844). Arg. 16,84 g. Très Beau à Superbe.





Bosphore. Sinope. (415-365 av. J.-C.). **Drachme.** Tête à g. de la nymphe Sinope. R./ Aigle marin et dauphin. (Pozzi 2115 var.). Arg. 5 g. Très Beau à Superbe. 300 / 400 €







Rhodes. **Didrachme, drachme**. Tête d'Apollon de f. R./ Rose. Arg. 6,45 g. 2,75 g. Ens. 2 p. Presque Superbe et Superbe. 300 / 400 €





















Brutium. Amisos. Himera. Syracuse : **litrae, bronze**... Br. Ens. 5 p. Très Beau à Superbe. 400 / 500 €

# MONNAIES ROMAINES





L Cornelius Scipio Asiaticus (106 av. J.-C.). **Denier.** Tête de Jupiter. Jupiter en quadrige. (Babelon Cornelia 24, B.D. 180). Arg. 3,94 g. Presque Superbe. 200 / 300 €





O C Hosidius Geta (68 av. J.-C.). **Denier.** Diane. R./ Scène de chasse au sanglier. (Bab. Hosidia 1/2, B.D. 311). Arg. 3,97 g. Presque Superbe.





C Calpurnius Piso Frugi (67 av. J.-C.). **Denier**. Apollon. R./ Cavalier. (Bab. Calpurnia 24/29, B.D. 312). Arg. 4,02 g. Superbe. 250 / 300 €





Pomponius Musa. (66 av. J.-C.). **Denier**. Apollon. R./ Hercule. (Bab. Pomponia 8, B.D. 315). Arg. 3,90 g. *Eclatement de flan* sinon Superbe. 500 / 600 €





L. Furius Brocchus. (63 av. J.-C.). **Denier**. Cérès à dr. R./ Chaise curule. (Bab. Furia 23, B.D. 328). Arg. 3,95 g. Superbe.  $200 / 300 \in$ 





L. Aemilius Lepidus Paullus. (62 av. J.-C.). **Denier.** Tête voilée de la Concorde. R./ Trophée avec des captifs romains. (Bab. Aemilia 10, B.D. 329). Arg. 4,02 g. Presque Superbe. 250 / 300 €









**13** C Memmius. (56 av. J.-C.). **Denier.** Quirinius. R./ Cérès . (Bab. Memmia 9, B.D. 349). M Aquillius (71 av. J.-C.). **Denier.** Vertu. R./ Guerrier relevant la Sicile. (Bab. Aquillia 2, B.D. 303). Arg. 3,86 g. 3,95 g. Ens. 2 p. Presque Superbe. 400 / 500 €





M Marcius Philippus. (56 av. J.-C.). **Denier**. Ancus Marcius. R./ Cavalier sur un aqueduc. (Bab. Marcia 28/29, B.D. 343). Arg. 3,89 g. Superbe. 300 / 400 €





**15** Cn Plancius. (55 av. J.-C). **Denier.** Buste féminin. R./ Bouc. (Bab. Plancia 1, B.D. 357). Arg. 3,82 g. Très Beau à Superbe. 200 / 300 €





Q. Cassius Longinus. (55 av. J.-C). **Denier**. Buste de la liberté à dr. R./Temple de Vesta. (Bab. Cassia 9, B.D. 351). Arg. 4,04 g. Très Beau à Superbe.

200 / 250 €





17 Iunius Brutus. (54 av. J.-C). **Denier.** Tête de Brutus à dr. R./ C. Servilius Ahala. (Bab. Iunia 29, B.D. 359). Arg. 3,77 g. Superbe. 300 / 400 €





18 Marc Antoine. (41 av. J.-C). **Denier**. *Atelier itinérant*. Tête de Marc Antoine. R./ Octave. (Bab. Antonia 551, B.D. 517). Arg. 3,90 g. Superbe. 800 / 1 000 €



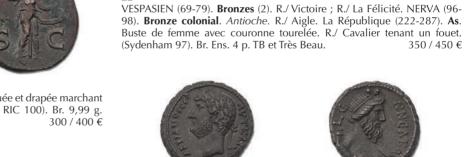


Agrippa (37-41). As. Tête laurée à g. R./ Neptune de f. entre les lettres SC. (Cohen 3, B.D. 161). Br. 11,18 g. Superbe. 400 / 500 €





CLAUDE (41-54). As. Tête nue à g. R./ Minerve casquée et drapée marchant





HADRIEN (117-138). **Tétradrachme**. *Alexandrie*. Sa tête laurée à g. R./ Buste drapé du Nil. (voir Milne 1454). Arg. 13,54 g. Superbe. 200 / 300 €





NERON (54-68). As. Tête laurée à dr. R./ Temple de Janus. (C. 176). Br. 11,17 g. Très Beau à Superbe. 400 / 500 €





350 / 450 €

FAUSTINE mère (+ 141). **Moyen bronze**. Tête voilée à dr. R./ Croissant entre 7 étoiles. S C à l'exergue. (C. 275). 10,99 g. Superbe. 400 / 500 €



CARACALLA (211-217). Bronze colonial. R./ L'empereur pacificateur à cheval. Deniers (2). R./ Caracalla nu avec le manteau sur l'épaule, tenant un globe et une haste renversée. (C. 542 var,). R./ La Valeur casquée posant le pied sur un casque et tenant une haste et un parazonium (C. 477). Br. Arg. Ens. 3 p. Très Beau et Superbe. 350 / 400 €



26
PLAUTILLE (202-211). **Denier**. R./ Plautille représentée en Vénus, Cupidon devant elle. (C. 25, RIC 369). Arg. 3,23 g. OTACILIE, femme de Philippe I (244-245). **Antoninien**. R./ La Pudeur assise à g. se couvrant le visage de son voile avec un sceptre transversal. (C. 53). *Flan large un peu éclaté*. Arg. 5,65 g. Ens. 2 p. Très Beau. 200 / 300 €



**27**JULIA PAULA, femme d'Elagabale (218-222). **Denier**. R./ La Concorde assise à g. (C. 16, RIC 216). JULIA MAMEE (+ 235). **Denier**. R./ La Félicité debout à g. appuyée sur une colonne. (C. 17). Arg. 2,53 g. 2,20 g. Ens. 2 p. Superbe et Très Beau. 250 / 300 €



**28**SEVERE ALEXANDRE (221-235). **Sesterce**. Tête laurée à dr. R./ L'Espérance à g. (C. 547 var., RIC 648b). Br. 18,97 g. Très Beau. 200 / 300 €



29 SEVERE ALEXANDRE (221-235), denier. GALLIEN, antoninien. Drachme incertaine. Senones, potin. Arg. Br. Ens. 4 p. Très Beau. 200 / 250 €





**30** MAXIMIN I (235-238). **Denier**. Tête laurée à dr. R./ La Providence. (C. 77, RIC 13). Arg. 2,81 g. Très Beau. 150 / 200 €









GORDIEN (238-244). **Antoninien**. R./ La Libéralité tenant une tessère et une corne d'abondance. (C. 130). TRAJAN DECE (249-251). **Sesterce**. R./ Victoire à g. (C. 117). Arg. Br. 5,44 g. 10,97 g. Ens. 2 p. Très Beau.

2. 117). Arg. Br. 5,44 g. 10,97 g. Ens. 2 p. 1res Beau. 200 / 300 €





TREBONIEN GALLE (251-253). **Sesterce.** Tête laurée à dr. R./ Junon assise avec des épis et un globe. (C. 52, RIC 109). Br. 19,63 g. *Qques défauts de tranche* sinon Très Beau. 150 / 200 €

33 CONSTANCE CHLORE (293-306). **Follis**. *Trèves*. (303-305). R./ Le Génie du peuple romain. (RIC 593c). CONSTANTIN (312-337). **Bronze**. *Arles*. (322-323). (RIC 352, C. 2). Br. 11,28 g. 3,25 g. Ens. 2 p. Superbe. 250 / 350 €

# - Monnaies françaises et étrangères en or ——

FRAIS 20 % TTC DU LOT 34 À 58

34

NAPOLEON III (1852-1870). **10 francs grand module**. *Strasbourg*. 1859. (G. 1014). **20 francs coq.** 1910. (G. 1014). **AFRIQUE DU SUD**. GEORGE V (1910-1936). **Pound** ( $ab\hat{n}m\acute{e}$ ). (Fr. 5). Ens. 3 p. Presque Très Beau et Très Beau. 350 / 400 €

35

**AFRIQUE DU SUD.** GEORGE V. **Pounds**. (Fr. 5). Ens. 10 p. Très Beau à Superbe. 2 000 / 2 100  $\in$ 

36

**AFRIQUE DU SUD**. GEORGE V. **Pounds**. (Fr. 5). Ens. 10 p. Très Beau à Superbe. 2 000 / 2 100 €

37

**AFRIQUE DU SUD.** GEORGE V. **Pounds** (4). (Fr. 5). **AUSTRALIE**. GEORGE V. **Pounds** (6). *Perth*. (Fr. 40). Ens. 10 p. Très Beau à Superbe.

2 000 / 2 100 €

AFRIQUE DU SUD. GEORGE V. Pounds (3). (Fr. 5). AUSTRALIE. GEORGE V. Pounds, Perth (5) (Fr. 40). Sydney (2) (Fr. 38). Ens. 10 p. Très Beau à Superbe.

 $2\ 000\,/\,2\ 100 \in$ 

**AFRIQUE DU SUD**. GEORGE V. **Pounds** (2). (Fr. 5). **AUSTRALIE**. GEORGE V. **Pounds** (3). *Perth*. (Fr. 40). **GRANDE-BRETAGNE**. GEORGE V. **Souverains** (5). (Fr. 404). Ens. 10 p. Très Beau à Superbe. 2 000 / 2 100 €

40

AFRIQUE DU SUD. 2 rands. (Fr. 11). Ens. 3 p. Très Beau à Superbe.

erbe. 400 / 450 €

41

**AUSTRALIE.** VICTORIA (1837-1901). **Pound** (1). *Perth.* (Fr. 25). GEORGE V. **Pound** (2). *Sydney.* (Fr. 38). **GRANDE-BRETAGNE.** GEORGE V (1910-1936). **Souverains** (6). (Fr. 404). Ens. 9 p. Très Beau. 1 900 / 2 000 €

AUSTRALIE. GEORGE V. Pound. Perth. (Fr. 40). GRANDE-BRETAGNE. GEORGE V. Souverains (5). (Fr. 404). Ens. 6 p. Très Beau à Superbe (coup sur l'une). 1 200 / 1 300 €

43

**GRANDE-BRETAGNE.** VICTORIA (1837-1901). **Souverains**. (Fr. 387e) (4). (Fr. 387i) (1). Ens. 5 p. Très Beau. 900 / 1 000 €

44

**GRANDE-BRETAGNE.** VICTORIA (1837-1901). **Souverains**. (Fr. 392). Ens. 5 p. Très Beau. 900 / 1 000 €

45

**GRANDE-BRETAGNE**. VICTORIA (1837-1901). **Souverains.** (Fr. 396). Ens. 5 p. Très Beau. 900 / 1 000 €

46

GRANDE-BRETAGNE. VICTORIA (1837-1901). Souverains (4). (Fr. 392). AUSTRALIE. VICTORIA. Pound (1). Sydney. (Fr. 19). Ens. 5 p. Très Beau. 900 / 1 000 €

47

**GRANDE-BRETAGNE**. VICTORIA (1837-1901). **Souverains**. (Fr. 387i) (2). (Fr. 388) (8). Ens. 10 p. Très Beau. 2 000 / 2 100 €

48

**GRANDE-BRETAGNE.** VICTORIA (1837-1901). **Souverains.** (Fr. 392). Ens. 10 p. Très Beau. 2 000 / 2 100 €

49

**GRANDE-BRETAGNE.** VICTORIA (1837-1901). **Souverains**. (Fr. 392) (1). (Fr. 396) (9). Ens. 10 p. Très Beau. 2 000 / 2 100 €

GRANDE-BRETAGNE. VICTORIA (1837-1901). Souverains (9). (Fr. 396). AUSTRALIE. VICTORIA. Pound (1). Sydney. (Fr. 23). Ens. 10 p. Très Beau. 2 000 / 2 100 €

GRANDE-BRETAGNE. EDOUARD VII (1902-1910). Souverains. (Fr. 400). Ens. 10 p. Très Beau. 2 000 / 2 100 €

GRANDE-BRETAGNE. ELISABETH II (1952-). Souverains. (Fr. 417). Ens. 3 p. Superbe. 500 / 600 €

ITALIE. Parme et Plaisance. MARIE LOUISE (1815-1847). 40 lire. 1815. (Fr. 933). Très Beau. 250 / 300 €

54

MEXIQUE. 50 pesos. (Fr. 172). Très Beau à Superbe. 900 / 1 000 €

SUISSE. 20 francs. (Fr. 495). Ens. 4 p. Très Beau à Superbe. 500 / 600 €

SUISSE. 20 francs. (Fr. 499). Ens. 10 p. Très Beau à Superbe.

1 500 / 1 600 €

USA. 10 dollars Liberté. 1893. (Y. p. 214). 5 dollars tête d'Indien. 1909. (Y. p. 209). Ens. 2 p. Très Beau. 1 200 / 1 300 €

**AUSTRALIE**. GEORGEV. **Pounds**. Perth. Ens. 14 p. Fausses, titre indéterminé. 2 800 / 3 000 € Poids total: 111,66 g.

## AUTRES -



FRANÇOIS Ier (1515-1547). Teston. Lyon. (Dy. 808). LOUIS XIII (1610-1643). 1/24e d'écu. Paris. 1643. (Dy. 1353). Liard, Montbéliard 1715. CHARLES IV de Lorraine, teston, Badonviller, 1625. Arg. Br. Ens. 4 p. Presque Très Beau.

200 / 250 €

Superbe.

Général Charles de Gaulle. Médailles. Vermeil. Ens. 3 p. 9,99 g. 9,97 g. 10,10 g. Ens. 3 p. FDC. 200 / 300 €

1752. Médaille de Chaplain pour J. Anspach, bourgmestre de Bruxelles, 1879. PORTUGAL, Pierre II, 400 reis, 1689. Arg. Ens. 4 p. Très Beau et



62
LOUIS XII et Anne de Bretagne. **Médaille**. 1499. Sur un semis de fleurs de lis, buste du roi à dr. couronné avec ordre de Saint-Michel. R./ Sur un semis de fleurs de lis et d'hermines, buste d'Anne de Bretagne à dr. couronnée et voilée. (Maz. 27 (112 mm), Kress 527 (114 mm)). *Fonte ancienne*. 114 mm. *Trou de suspension*. *Qques coups sur la tranche*. 2 000 / 2 500 €



**63**LOUIS XIV et ANNE d'Autriche. **Médaille**. *D'après Varin*. 1643. Buste cuirassé et drapé à dr. de Louis XIV. R/ ANNA. D. G. - FR. ET. NAV. REG. Buste à dr. d'Anne d'Autriche. (voir Jones 201). Br. doré. 55 mm. *Bélière. Fonte ancienne*. 200 / 300 €





64 LOUIS XIV (1643-1715). **Médaille.** 1714. *Thomas Bernard*. Prise de Barcelone. Tête nue à dr. R./ HISPANIA STABILITA (l'Espagne affermie). La France armée et casquée amène aux pieds de l'Espagne assise sur un trône, la ville de Barcelone. (Divo 311). Arg. 41 mm. Superbe. 400 / 500 €

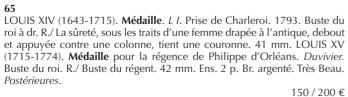
Dernière bataille de la guerre de succession d'Espagne. 11 septembre 1714. Intéressant historiquement.



66 LOUIS de France. Grand Dauphin (1661-1711). **Médaille** uniface. *D'après Charles Jean François Chéron*. LVDOVICVS DELPHINVS LVDOVICI MAGNI FILIVS. Buste drapé et cuirassé à dr. *Fonte postérieure*. 75 mm. *Bélière*.

200 / 250 €







Ensemble de **médailles** de la série Histoire métallique : Louis XIV (6) : prise de Bouchain, retour du roi à Paris, prise d'Aire... Louis XV. Louis XVII. Br. 41 mm. Ens. 8 p. Très Beau. 200 / 250 €





CONSULAT (1799-1804). **Médaille**. *Jeuffroy*. Promulgation du Traité d'Amiens. 1802. Les bustes des trois consuls à dr. : Cambacérès, Bonaparte et Lebrun. R./ Légende extérieure : LE CORPS LEGISLATIF... Dans le champ : PAIX INTERIEURE / PAIX EXTERIEURE. (Br. 218, Ess. 983) Arg. 68 mm. *Qques coups* sinon Très Beau. 400 / 500 €

La paix d'Amiens, conclue le 25 mars 1802, est un traité entre le Royaume-Uni, d'une part, et la France, l'Espagne et la République batave, d'autre part. Ce traité marque la conclusion des conflits entre la France révolutionnaire et les autres pays européens.





CONSULAT (1799-1804). **Médaille**. *Jeuffroy*. Promulgation du Traité d'Amiens. 1802. Même description. (Br. 218, Ess. 983). Br. 68 mm. Très Beau.





PAYS-BAS MERIDIONAUX. CHARLES ALEXANDRE DE LORRAINE. Médaille. *T. V. Berckel*. Erection de l'Académie impériale et royale des Sciences et Belles-Lettres à Bruxelles. s. d. (1772). Buste du prince Charles à dr. R./ ARTIUM LIBERALIUM TUTELA AC PRAESIDIUM. Exergue: ACADEMIAE BELGICAE. Quatre Génies au travail personnifiant le dessin, la peinture, l'architecture et la sculpture. (Slg. Montenuovo 2065). Arg. 47 mm. *Bélière*. Très Beau. 300 / 400 €





GRANDE-BRETAGNE. CHARLES II (1660-1685). Médaille. Mariage de Charles II et de Catherine de Bragance. Buste lauré et drapé de Charles II à dr. R./ CATHARINA D D G MAG BRI FRAN ET HIBER REGINA. Buste de Catherine à dr. (Eimer 224). Arg. 43 mm. Presque Superbe.





**GRANDE-BRETAGNE.** CHARLES II (1660-1685). **Médaille** en deux parties. Charles I et Charles II. XIXe s. ? Buste de Charles Ier de trois quarts. R./ Buste de f. de Charles II. (Frédériks 23/24). Cui. argenté ? 70 mm. *Décoratif*.

150 / 200 €





73

PAYS-BAS. Médaille en deux parties. Deuxième expédition d'Angleterre par le prince Guillaume III d'Orange. 1688. Buste du prince couronné par la Prudence et la Valeur. R./ Légende en hollandais (traduction : Départ de son Altesse Monseigneur le prince d'Orange de Hellevoetsluys pour le royaume de la Grande-Bretagne. Le 11 novembre 1688). Sur la jetée du port plusieurs personnes témoignent par leurs gestes les vœux qu'elles font pour le succès de l'entreprise ; plus loin, la flotte éclairée d'une lumière céleste ; en haut une Renommée. (Van Loon IV, 351-352). 81 mm. *Trou de suspension. Légère irrégularité de tranche*. Cui. argenté. *Spectaculaire*. 300 / 400 €





74
Princesse CLEMENTINE SOBIESKI. **Médaille**. *Hamerani*. 1719. Rome. Fuite de la princesse. Son buste à g. R./ La princesse dans son attelage en fuite vers Rome. (Eimer 484). Arg. 49 mm. *Léger coup sur la tranche* sinon Superbe. *Sujet romanesque*. 400 / 500 € *Fille de Jean Sobieski de Pologne, elle s'enfuit pour épouser James III Stuart, prétendant à la couronne anglaise*.

75
SAINT-EMPIRE ROMAIN GERMANIQUE. JOSEPHA MARIA de Bavière (1739-1767). **Médaillon** de bronze doré à l'occasion de son mariage avec Joseph II. Charles de Groff. 1765. JOS MAR CAR VII ROM IMP FILIA ROMANOR IMPERA 1765. Buste de Josépha Maria à g. Diam. 29 cm. Spectaculaire. Très rare. Vraisemblablement début XIX<sup>e</sup> s.

3000 /4 000 €

Josépha de Bavière (1739-1767). Fille de Charles VII de Bavière, elle devint impératrice du Saint-Empire et reine de Germanie par son mariage avec Joseph II (1765) dont elle fut la seconde femme. Elle mourut de la petite vérole.





**76**SAINT EMPIRE. **Médaille**. 9 avril 1799. *Baldenbach*. Victoire de l'archiduc Charles sur l'armée française à Stockach. Buste casqué de l'archiduc à g. R./ VIRTVTE CONSILIO La Victoire sur un monument orné d'un trophée d'armes. (Hennin 882, Slg. Julius 672). Arg. 48 mm. Presque Superbe.

250 / 300 €

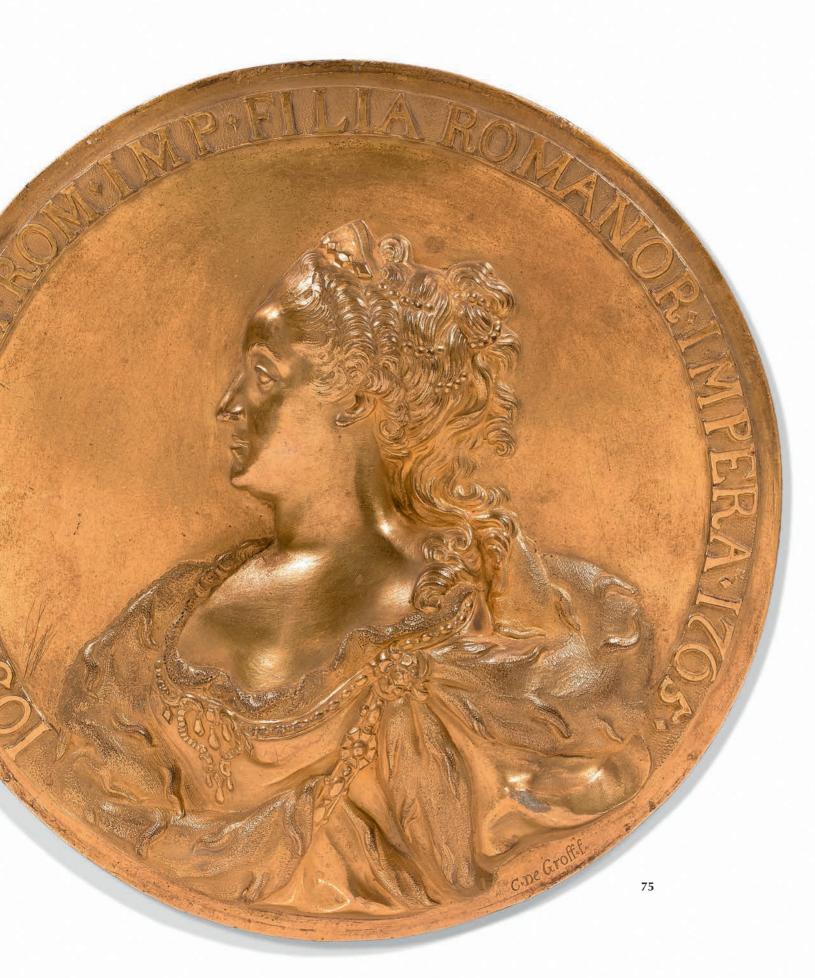




### A un autre amateur

77

Sicile. Syracuse (vers 480 av. JC). **Tétradrachme**. Tête d'Aréthuse à dr. ; au pourtour, quatre dauphins. R./ Quadrige au pas à dr. ; Niké volant à dr. couronne les chevaux. (Bohringer pl. 28, B6 Imitations barbares). Arg. 16,02 g. Très Beau. 700 / 900 €



# OBJETS DE VITRINE ORFÈVRERIE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE PROVENANT DE TROIS COLLECTIONS

FRAIS 26,60 % TTC DU LOT 78 À LA FIN



### LISTE DES VILLES CITÉES AU CATALOGUE :

Amsterdam, Arras, Augsbourg, Beaune Nuits-Saint-Georges, Béziers, Bordeaux, Boulogne, Cambrai, Carcassonne, Chester, Douai, Dublin, Dunkerque, Etampes, Exeter, La Rochelle, Le Peyrat, Lille, Liège, Londres, Lyon, Montpellier, Montreuilsur-Mer, Nancy, Narbonne, Orléans, Paris, Rennes, Sheffield, Toulouse, Valenciennes











Boîte en deux ors de forme ronde. Elle est décorée sur toutes les faces d'un fond guilloché à décor de pastilles, bordé d'une double cordelette. La rosace centrale se compose de six feuilles torsadées autour d'une petite fleur centrale (très léger choc en bordure du couvercle).

Maître orfèvre Nicolas CHOCONAIN-DELAUNAY, reçu en 1775.

Paris, 1783-1784.

Poids : 126,66 g - Diamètre : 7,3 cm

3 500 / 5 500 €

Boîte en deux ors de forme ovale. Le fond guilloché étoilé sur toutes les faces est bordé de petites perles et d'un bandeau de feuilles accompagné de points. La ceinture est agrémentée de quatre pilastres composés d'une coquille et de chute de draperie (très légers chocs sur le couvercle dont l'élément central est légèrement détendu).

Maître orfèvre Claude-François THIERRY, reçu en 1775.

Paris, 1783-1784.

Décharge pour les objets partant à l'étranger.

Poids: 108,60 g Longueur: 8 cm - Largeur: 5,7 cm

3 000 / 4 000 € Hauteur: 2,5 cm

Boîte en deux ors de forme ronde. Chaque élément est décoré, dans la partie centrale, d'un bandeau guilloché fleuri bordé de feuillages et de fleurs sur un fond amati. La rosace centrale est identique sur le couvercle mobile et sur le fond.

Maître orfèvre Alexis PROFIT, reçu en 1775. Paris, 1785-1786.

Poids: 85,05 g - Diamètre: 6 cm 2 500 / 3 500 €



Boîte en trois ors de forme ronde. Le couvercle mobile, la ceinture et le fond sont guillochés de cercles concentriques autour d'une rosace centrale pour le couvercle et le fond. Les bordures représentent des éléments de guirlandes opposées accompagnées de fleurs.

Maître orfèvre Melchior-René BARRE, reçu en 1768. Paris, 1777-1778.

Poids: 80,90 g - Diamètre: 5,8 cm 2 200 / 2 800 €

82

**Boîte en or de trois couleurs.** De forme ovale avec un couvercle à charnière. Elle est guillochée sur chaque face d'un mouvement ondulatoire bordé d'oves accompagnées d'une bordure en dents de scie. Sur la ceinture, quatre pilastres, surmontés d'une urne, sont décorés de guirlandes et de coquilles. Signée sur la bordure *SAGERET* à *PARIS*.

Maître orfèvre Louis OUIZILLE, reçu en 1768. Paris, 1769-1770.

Poids: 77,87 g

Longueur: 6,3 cm - Largeur: 4,5 cm - Hauteur: 2,9 cm

2 200 / 2 800 €

83

Etui à cire en trois couleurs d'or. Les panneaux sont décorés de pastilles sur un fond guilloché. Toutes les bordures sont composées de guirlandes entrelacées de feuillages et d'enroulements en plusieurs couleurs d'or. Le sommet du couvercle est décoré d'une flèche traversant un cœur accompagnée de feuilles.

Maître orfèvre Toussaint PREVOT, reçu en 1746.

Paris, 1748.

Poids: 37,78 g - Longueur: 12,2 cm 1 300 / 1 500 €

84

Boîte en or de quatre couleurs de forme navette. Elle est agrémentée, sur chaque face et sur la ceinture, d'un décor rayonnant partant de compositions florales en applique agrémentées de quatre couleurs d'or. Le couvercle est gravé à l'intérieur d'un entourage rocaille surmonté d'une couronne et d'un plumet.

Boîte dite de prestige avec le poinçon de la herse pour Paris, 1756-1762.

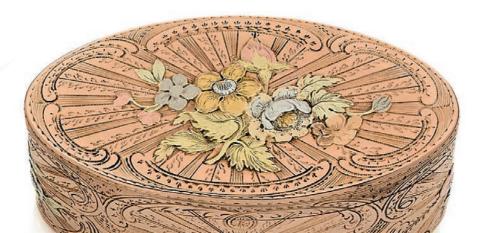
Trace d'un poinçon d'orfèvre.

Travail étranger vers 1775-1780 dans le goût français.

Poids: 74,95 g

Longueur: 7 cm - Largeur: 3,5 cm - Hauteur: 3,1 cm

4 500 / 5 500 €



83



Boîte cage en nacre, la monture en or de forme rectangulaire dont chaque panneau en nacre est gravé d'oves fleuries, la partie centrale étant en or. L'intérieur doublé d'or, le couvercle à charnière est agrémenté d'une miniature représentant le cardinal Armand-Gaston Maximilien de Rohan (1674-1749) portant la décoration de l'ordre du St Esprit d'après le tableau de Hyacinthe Rigaud.

Poinçon du maître orfèvre difficile à identifier.

# Paris, 1743-1744.

(verre de la miniature changé, traces de colle, modification au montage de la monture).

Poids brut : 140,61 g - Longueur : 7,5 cm - Largeur : 5,8 cm - Hauteur : 3,4 cm 20 000 / 30 000 €

### Bibliographie:

Pour une boîte à cage à monture semblable mais décor différent, voir lot n°20, vente FRAYSSE & ASSOCIES, 24 mars 2010 par le Maître Orfèvre J E NILSON pour Paris 1738-1744.





**Boîte en vermeil de forme ronde**. Le couvercle à charnière est décoré d'une scène en repoussé représentant un épisode de la guerre de Troie et au revers Orphée jouant de la harpe aux animaux. La ceinture est composée de larges feuilles enrubannées.

Sans poinçon.

Europe du Nord, fin du XVIe siècle ou début du XVIIe siècle.

Poids : 103,74 g - Diamètre : 8,4 cm 600 / 800 €

8

Grande tabatière à trois compartiments en carapace de tortue, la monture en métal doré. Elle est agrémentée, sur le dos, d'un crest gravé sur un écusson en cuivre.

Travail probablement anglais ou allemand du XVIIIe siècle.

Longueur: 12,2 cm

Largeur : 9,5 cm - Hauteur : 6 cm 300 / 600 €

88

**Tabatière en argent et nacre** de forme rectangulaire avec un couvercle à charnière. Chaque face est décorée de nacre et de fleurs dans un entourage mouvementé en argent encadrant des médaillons en porcelaine représentant des scènes champêtres, en camaïeu pourpre sur fond blanc, certaines avec des personnages (manques et accidents).

Sans maître orfèvre.

**Paris, 1753-1754.** Poids brut : 108,08 g

Longueur : 6,3 cm - Largeur : 4,8 cm - Hauteur : 3 cm 400 / 800 €

89

**Pipe en argent uni**, le fourneau décoré d'une fleur à six pétales sur deux faces et au centre celle d'un personnage fumant la pipe tout en pétant.

Travail des Pays-Bas du XVIIIe siècle.

Sans poinçon.

Poids: 36,80 g - Longueur: 23 cm 150 / 250 €

90

**Cuillère en argent**. Le revers du cuilleron est gravé de feuillage. A l'extrémité du manche à quatre pans en forme de losange figure un écusson gravé des initiales *PH*.

Sans poinçon d'origine.

Probablement suisse ou allemand du XVIIe siècle.

Poids : 30,80 g - Longueur : 16 cm 200 / 300 €

91

**Encrier ottoman en argent bas titre,** vide de sa garniture. Le réceptacle à pans est fixé sur l'étui devant contenir les éléments d'écriture. De forme rectangulaire il est décoré d'entrelacs de branchages, de fleurs et de feuilles. Les couvercles à charnière.

Sans tubera.

Travail ottoman du XIX<sup>e</sup> siècle.

Poids : 280,68 g - Longueur : 20,7 cm 200 / 300 €

റാ

**Superbe plaque en argent** de forme ronde agrémentée d'un décor en repoussé représentant une des épreuves de Jason pour récupérer la toison d'or.

Sans poinçon.

Travail probablement des Pays-Bas ou Flandres, XVIIe siècle.

Poids: 83,60 g - Diamètre: 11,5 cm 2 000 / 3 000 €

93

**Tabatière en vermei**l de forme triangulaire à décor gravé ou repoussé. Le couvercle à charnière est agrémenté d'un personnage central symbolisant un fleuve et d'une sculpture sous une coupole. L'entourage se compose de rocailles, d'enroulements, de guirlandes, de fleurs et d'un coquillage. La ceinture et le fond reprennent des éléments de ce décor.

Maître orfèvre Francis HARACHE.

Londres, vers 1740-1750. (état fleur de coin)

Poids: 99,28 g

Longueur : 7,9 cm - Hauteur : 2,6 cm 2 000 / 3 000 € Francis HARACHE, spécialiste des tabatières. Famille huguenote originaire de Rouen. Cet orfèvre travaillait à Londres avec le ciseleur Thomas BURGES réputé pour la qualité de son travail.

94

Salière tripode à deux étages en vermeil. Les pieds à deux branches à enroulement se prolongent par un deuxième support en S. Les deux réceptacles sont bordés d'un mouvement ondulatoire.

Maître orfèvre Christophe LEIPZIG, reçu en 1639.

Augsbourg, vers 1645.

Poids: 196,30 g - Hauteur: 9 cm 2 000 / 3 000 €







Paire de coquetiers en argent. Ils posent sur un piédouche à pans, ces derniers en rappel sur la partie haute.

Maître orfèvre Mathieu de MACHY, reçu en 1770.

Paris, 1789-1792.

Poids des deux coquetiers : 86,17 g - Hauteur : 6,7 cm 600 / 800 € Cet orfèvre était le frère du peintre du même nom.

Tasse à vin en argent. Modèle de forme ronde avec un ombilic central. Gravée au revers DE SOUCHARd 1789.

Maître orfèvre François COLAS, reçu en 1735. **Bordeaux, 1740-1741 sans décharge.** 

Poids: 91,94 g - Diamètre: 11 cm 1 500 / 2 500 €

Pipette à vin en argent uni. Elle est gravée des initiales I.C sur l'anneau. Sans poinçon de maître orfèvre.

Bordeaux, 1787-1788.

Poids: 75,06 g - Longueur: 19,7 cm 1 000 / 1 200 €

Tasse à vin en argent. Modèle à décor de godrons et de points. La prise à enroulements décorée de filets est prise sur pièce. Gravée en bordure Nicolas Danonuille 1759

Maître orfèvre Jacques HANAPPIER, reçu en 1730.

Orléans, 1756-1758.

Poids: 115,01 g 600 / 800 €

98 bis

Louche en argent. Modèle uni plat, le cuilleron bordé de filets. La spatule gravée du monogramme PA.M.

Maître orfèvre Veuve Guillaume du MOUTIER.

Lille, 1781-1782.

Poids: 240,85 g - Longueur: 36 cm 300 / 400 €

Grande cuillère à ragoût en argent. Modèle uni plat, repolie.

Poinçon du Maître orfèvre Pierre François BARDON, reçu en 1780 à Montpellier.

Le Peyrat, 1784-1785.

Poids: 197,74 g - Longueur: 35,2 cm

Fourchette de service en argent uni à quatre dents. Modèle goutte d'eau. Maître orfèvre Jean ROBERDEAU, reçu en 1758.

Bordeaux, 1787-1788.

1 500 / 1 800 € Poids: 146,06 g Longueur: 27,2 cm

Pelle à sel en argent uni. Modèle uni plat. Maître orfèvre veuve de François DURAND. Narbonne, 1771-1777.

Poids: 13,48 g - Longueur: 13,4 cm

200 / 300 €

300 / 500 €

102

Fourchette de service à trois dents. Modèle uni, gravée sur la spatule des initiales R.D.P.

Poinçon du maître orfèvre difficile à identifier. Juridiction de Dijon pour Beaune vers 1760 ?

Contremarque de la commune de Nuits-Saint\_Georges en Bourgogne.

Poids: 136 g - Longueur: 25,5 cm

800 / 1 200 €

Bibliographie: Jacques Helft n°349 page 127.

Cuillère à olives en argent. Modèle uni plat. Le cuilleron est agrémenté d'un décor ajouré de fleurs, à quatre pétales, gravées dans un losange entouré d'enroulements.

Maître orfèvre aux initiales M.N.I. non identifié.

Cambrai, vers 1770, d'après le fichier de Monsieur Beaupuis.

Poids: 135,01 g - Longueur: 30,8 cm 1 500 / 2 000 €



104 Cuillère à ragoût en argent. Modèle goutte d'eau unie, la spatule gravée d'armoiries surmontées d'une couronne comtale. Repolie. Maître orièvre Michel ROQUILLET, reçu en 1777.

**Bordeaux, 1785-1786.** Poids: 166,89 g - Longueur: 32,7 cm

106

300 / 400 €

Cuillère à sucre en argent. Modèle à filet dont la spatule est gravée

Maître orfèvre Jean Christophe DURE, reçu en 1721. Paris, 1756-1757.

Poids: 81,88 g 250 / 350 €



Série de quatre salières en argent et verre incolore dont deux avec un couvercle. Modèle tripode à décor de guirlandes maintenues par des enroulements. Les couvercles à charnière sont décorés de trois fleurons et dans la partie centrale d'un fruit sur une terrasse de feuilles rayonnantes. Les salières non couvertes ne portent qu'une décharge et pourraient être d'époque postérieure (manques). Verrerie plus tardive.

Poinçon d'un maître orfèvre non identifié ?

Paris, 1776-1777 pour les salières couvertes. (très petits accidents et manques)

Poids des montures : 347,60 g 700 / 900 €

Petite verseuse tripode en argent uni de forme balustre. Le couvercle à charnières se termine sur sa terrasse par une graine toupie. Le manche latéral en bois tourné se visse dans sa hotte.

Maître orfèvre Pierre BELLEVILLE, reçu en 1736.

Montpellier, 1754.

Poids brut : 376,10 g - Hauteur : 16,6 cm 1 000 / 1 500 €

Paire de burettes en argent. Modèle de forme balustre posant sur un piédouche godronné, ces derniers en rappel dans la partie basse des burettes. L'une gravée d'un A et l'autre d'un V pour l'eau et le vin.

Attribuée à l'orfèvre Martin BERTHE, reçu en 1712.

Paris, 1733-1734.

Poids: 292,75 g - Hauteur: 13,7 cm 600 / 800 €

110

Paire de salières en argent, les intérieurs en vermeil. Modèle de forme ovale posant sur quatre pieds à enroulement dans le prolongement du mouvement à contours de la base. Gravés d'un crest, d'une couronne et d'une devise.

Maître orfèvre Jean Francois BALZAC, reçu en 1749.

Paris, 1758-1759.

**Poids des salières : 137,57 g** On joint **deux pelles à sel** de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en métal.

1 000 / 1 500 €



111

**Crémier en argent.** Modèle de forme balustre à côtes torses posant sur un piédouche prolongé d'un décor de flammes en rappel sur la bordure du couvercle. Une des côtes est gravée d'armoiries surmontées d'une couronne de marquis. Le couvercle se termine par une graine torsadée. L'anse à enroulements.

Maître orfèvre Jean Jacques DUHAMEL, reçu en 1746. Paris, 1758-1759.

Poids : 192,95 g - Hauteur : 11 cm 3 000 / 4 000 €

### 112

Petite écuelle en argent uni. Les oreilles ont un décor symétrique d'enroulement encadrant une coquille. Le couvercle à triple doucine se termine par une graine agrémentée de godrons rayonnants.

Maître orfèvre Philippe ARIBAUD.

Carcassonne, 1770-1771.

Poids: 580,25 g - Longueur aux anses: 25,8 cm

2 500 / 3 500 €

Une écuelle de ce maître de la même date a figuré à l'exposition de 1936 au musée des arts décoratifs de Paris sous le n° 250 du catalogue.







116
Paire de bougeoirs en argent uni. La base de forme octogonale en dégradé se prolonge par un fût et un binet reprenant le même mouvement.

Maître orfèvre Adrien Joseph LEMESRE ou Le MESRE, reçu en 1749.

Lille, 1774-1775.

Poids: 834,34 g - Hauteur: 24,3 cm 1 500 / 2 000 €

### 118

**Réchaud à braises tripode en argent.** La partie haute est ajourée de double pointe, de points et de pics. La grille du fond reprend partiellement ce décor. Les pieds reposent sur des demi-sphères en bois et se prolongent dans la partie haute par des enroulements de godrons. Le manche en bois se visse dans sa hotte (restauration à l'attache du manche et au manche).

Maître orfèvre Philippe JONCQUE, reçu en 1751. Arras, 1786-1787.

Poids brut: 896,12 g - Longueur au manche: 33 cm 1 000 / 1 500 €





Sucrier et son plateau en argent. Modèle de forme ovale posant sur quatre pieds à attache de feuillage. Le corps est gravé de guirlandes partant de médaillons entourés de rocailles. Le couvercle mobile est décoré d'oves et de rosaces. La partie centrale représente deux fraises posées sur leur feuillage, ce dernier en rappel à l'attache des anses. Le plateau ovale à contours bordés de perles est

Paris, 1784-1785.

Petite jatte en argent de forme ronde, contours de filets et canaux légèrement tors. Gravée au revers d'un monogramme CLP.

Maître orfèvre Adrien Joseph LEMAIRE, reçu en 1749.

Lille, 1767-1768.

Poids: 154,95 g - Diamètre: 15,2 cm

124

**Jatte en argent** de forme ronde, la bordure polylobée prolongée de canaux. La partie centrale est gravée d'armoiries d'alliance surmontées d'un heaume de chevalier.

Maître orfèvre non identifié la deuxième lettre étant un F.

La Rochelle, 1727 ou 1750.

Poids: 382,92 g - Diamètre extérieur: 25,4 cm 1 800 / 2 500 €





Grande verseuse tripode en argent à côtes torses. Les attaches des pieds sont surmontées d'une coquille. Le bec verseur, également à côtes torses, est décoré de feuillages à sa base. Les attaches des anses sont fleuries sur un fond amati comme la terrasse de la graine. Cette dernière en bois a été

changée.

Maître orfèvre Philippe Joseph OUDART.

Valenciennes, vers 1785-1788.

Poids: 1 411,91 g - Hauteur: 30 cm

126

2 000 / 3 500 €

Paire de jattes en argent. Modèle à six contours bordés de filets. La partie centrale est gravée d'initiales entrelacées. Maître orfèvre illisible.
Paris, 1733-1734.
Poids: 1 186,60 g - Diamètre: 26,2 cm

2 500 / 3 500 €



Moutardier en argent. Il pose sur un piédouche bordé de filets enrubannés en rappel sur la bordure du couvercle. Le corps est décoré d'appliques en repoussés délimités par un jonc. Sous la bordure, une fine gravure de feuillages et de fleurs, accompagnée de réserve avec des croisillons, sont en rappel sur le couvercle à charnière à la base de la prise en forme de sphère. L'anse à double enroulement gravée des monogrammes C.H sur une face et ITS sur l'autre.

### Maître orfèvre Thomas Van den HEEDE, reçu en 1733. Dunkerque, vers 1756.

Poids: 258,90 g - Hauteur: 13 cm

### 128

Ecuelle couverte en argent. Les oreilles unies à contours symétriques. Le couvercle mobile à doucine dont celle du haut est gravée, sur un fond amati, d'enroulements et d'entrelacs fleuris surmontés d'une prise bouton uni. Gravée sur le corps et sur le couvercle des armoiries de jeune fille encadrées de palmes et surmontées d'une couronne de marquis. **Maître orfèvre Denis 1**er **NESME, reçu en 1715.** 

### Lyon, probablement 1740.

Poids: 611,45 g - Longueur aux anses: 29,5 cm 2 500 / 3 500 €







Mouchettes et leur plateau en argent. Le plateau quadripode, de forme rectangulaire, incurvé dans sa partie centrale, est bordé de larges filets accompagnés d'agrafes et de guirlandes fleuries aux deux extrémités de la largeur. La prise à enroulement est décorée en son centre d'une guirlande en rappel sur les bras des ciseaux. Armoiries gravées au centre du plateau et sur les ciseaux.

Maître orfèvre Alexandre Nicolas LEMOINE, reçu en 1763. Paris, 1771-1772.

Décharge pour l'exportation.

Poids: 466,78 g

Longueur du plateau : 20,7 cm

Largeur: 9,5 cm 5 000 / 8 000 €

### 132

Petite cloche et son battant en argent. La base bordée de filets et le corps agrémenté d'une guirlande maintenue par des ruban noués. Le manche de forme balustre uni.

Poinçon du maître orfèvre incomplet.

**Paris, 1777-1778.** (Trace de poinçon sur le battant, très petite restauration). Poids : 173,29 g - Hauteur : 10,7 cm 1 000 / 2 000 €

### 133

**Couvert en argent.** Modèle uni plat de forme violonée. La spatule gravée de grandes armoiries surmontées d'un heaume de chevalier et des initiales ABC

Maître orfèvre Pierre Joseph LEGRAIN, reçu en 1756.

Douai, 1763.

Poids: 117,72 g 120 / 150 €

### 134

Couvert en argent contenu dans un écrin en cuir brun. Modèle uni dont les spatules sont gravées postérieurement d'un monogramme dans un entourage de palmes. La fourchette à quatre dents et la cuillère à attache queue-de-rat.

Sans poinçon de maître orfèvre.

Douai, 1695.

Poids: 96,42 g 800 / 1 500 €

### 135

**Cuillère à ragoût en argent.** Modèle uni plat dont la spatule est gravée d'armoiries surmontées d'une couronne comtale.

Maître orfèvre difficile à lire.

**Boulogne ou Montreuil-sur-mer ? d'après le fichier de Monsieur BEAUPUIS.** Poids : 134,41 g - Longueur : 31,1 cm 300 / 350 €

### 136

Cuillère à olives en argent. Modèle filets violon coquille, agrémenté d'une attache coquille à la base du cuilleron. Ce dernier percé de croisillons autour d'une rosace dans un entourage d'enroulement de feuilles. La spatule gravée postérieurement d'armoiries surmontées d'un heaume de chevalier.

Maître orfèvre Pierre MAUDET, reçu en 1725. Béziers, 1731-1737.

Poids : 119,19 g - Longueur : 29,6 cm 1 800 / 2 200 €

### 13

**Grande louche en argent.** Modèle uni plat dont la spatule est gravée d'un monogramme et d'un nom qui a été effacé.

Maître orfèvre François RICOURT. Son poinçon onomastique. Lille, 1785.

Poids: 314,38 g 200 / 300 €



132





Soupière en argent de forme ovale. Elle pose sur un piédouche prolongé par un corps décoré de guirlandes en applique partant d'un écusson central gravé, sur une face, d'armoiries surmontées d'un heaume de chevalier. Dans la partie haute bordée de filets s'emboîte le couvercle à doucine et ressaut qui se termine par un artichaut. Les anses se composent de deux larges enroulements encadrant une coquille.

Maître orfèvre Louis François Joseph DEVAUCENNE, reçu en 1778.

**Lille, 1784-1785.**Poids: 2 397,70 g
Hauteur: 28 cm - Largeur aux anses: 26,5 cm

6 000 / 8 000 €

### Biblographie:

Nicole Cartier, *Les orfèvres de Lille*, volume II, modèle identique reproduit et décrit sous le n° 539 p. 783.



**Verseuse tripode en argent uni.** Modèle de forme balustre à couvercle à charnière à décor de filets autour d'une prise toupie. Le manche en bois latéral se visse dans sa hotte.

Poinçon du maître orfèvre incomplet se terminant par un *B*. Montpellier, 1777.

Poids brut : 483,72 g - Hauteur : 20 cm 800 / 1 200 €

### 140

**Grand sucrier en argent** posant sur quatre pieds à attaches de feuillages. De forme balustre avec un couvercle mobile il est entièrement décoré de guirlandes fleuries, médaillons, feuillages, canaux, rocailles et à la terminaison du couvercle d'un bouton de fleurs sur une terrasse de feuilles. Le couvercle mobile s'emboîte sur le corps.

Maître orfèvre Mathurin JOLY ou JOLLY, reçu en 1785. Bordeaux, 1787-1788.

Poids: 684,72 g - Hauteur: 16,5 cm 2 800 / 3 500 €

### 141

Verseuse à fond plat dite *marabout* en argent uni. Le corps de forme balustre est agrémenté d'un bec verseur repoussé sur pièce. Le couvercle à charnières se termine par un bouton uni. L'anse en bois à enroulement (restaurations d'usage).

Maître orfèvre Jacques FAMECHON, reçu en 1770. Paris, 1779.

Pois brut: 295,09 g - Hauteur: 14 cm

800 / 1 200 €

### 142

**Aiguière et son bassin en argent**. L'aiguière, de forme balustre, pose sur un piédouche bordé de filets qui sont prolongés de canaux. Le corps, le couvercle à charnière et l'anse sont décorés de guirlandes ou de feuillages. Le bassin bordé de filets de forme ovale à bouts rentrés reprend le même décor (repoli et bosse sur un coté de la panse de l'aiguière).

Maître orfèvre François LEDAGRE, reçu en 1784. Paris, 1786-1787.

Poids : 1 518,55 g - Hauteur de l'aiguière : 25 cm 3 000 / 5 000 €



Poids de l'ensemble : 2 553,33 g Hauteur sans bobèche : 26,5 cm

5 000 / 8 000 €

#### 144

Plat en argent de forme ronde à cinq contours bordés de filets. Le marli gravé plus tardivement d'armoiries surmontées d'une couronne de marquis. Maître orfèvre Louis Joseph LENHENDRICK, reçu en 1747.

Paris, 1776-1777.

Poids: 885,10 g - Diamètre: 28,2 cm 700 / 900 €

#### 145

**Plat en argent** creux de forme ronde. Modèle à cinq contours bordés de filets.

Maître orfèvre François CORBIE, reçu en 1777. Paris, 1781-1782.

Poids: 712,83 g - Diamètre: 29,5 cm 1 000 / 1 500 €

#### 146

Paire de plats en argent. Modèle à cinq contours bordés de filets. Sur un plat, Maître orfèvre Jean Charles ROQUILLET-DESNOYERS, reçu en 1772.

Paris, 1786-1787.

Poids : 1 358,78 g - Diamètre : 26,8 cm

1 000 / 1 500 €

#### 147

Plat en argent de forme ronde à cinq contours bordés de filets.

Maître orfèvre Claude Léopold BARILLY, dépose son poinçon en 1737.

Nancy, deuxième moitié du XVIIIe siècle.

Poids: 770,88 g - Diamètre: 28,7 cm 800 / 1 200 €

# D'UN AMATEUR EUROPÉEN







Moutardier et un saupoudroir en argent pouvant former pendant. Modèle de forme balustre posant sur un piédouche à large côtes torses en rappel sur le corps et sur l'élément mobile ajouré de feuillages. La terminaison représente un petit amoncellement

de cinq coquillages. Attribués au Maître orfèvre Barthélèmy-Thomas SAUVAGE.

Liège, 1767 et 1764

**Liège, 1767 et 1/04**Poids des deux éléments : 446,06 g
7 000 / 8 000 €



148

Moutardier en argent uni. Modèle de forme octogonale balustre posant sur un piédouche de la même forme en dégradé comme le couvercle à charnière terminé par un fruit en panache. L'anse à enroulement.

Attribué au Maître orfèvre Renier HACCOURT. Liège, 1731-1732.

Poids: 241,14 g - Hauteur: 16 cm 4 000 / 4 500 €

Huilier-vinaigrier, la monture en argent. La base des supports de flacons à contours comme la partie haute, se prolonge par des pieds ajourés agrémentés d'un sabot. La prise centrale, également ajourée, se termine par un anneau formé par un animal imaginaire ressemblant à une murène. La partie basse est agrémentée d'une fleur. Sont joints deux flacons anciens et leurs bouchons.

Maître orfèvre onomastique Franciscus NIJS. Belgique, ville de Tamise 1768.

Poids sans les flacons : 520,44 g

Hauteur: 29,5 cm 1 500 / 2 500 €







#### 151

Saucière en argent posant sur une base à contours composées de coquilles et d'enroulements en alternance. Le corps de forme ovale est bordé de rocailles et de feuillages comme les deux anses ajourées. Gravée d'armoiries d'alliance surmontées d'un heaume de chevalier. Gravée au fond des initiales T.V.D.B.

#### Attribuée au Maître orfèvre Guillaume-René LAMOTTE.

Liège, 1769.

Poids: 428,11 g - Longueur: 17 cm

4 000 / 6 000 €

**Crémier et saupoudroir en argent** posant sur un piédouche à contours et côtes torses en rappel sur le corps de forme balustre et sur les couvercles. Le moutardier, avec une anse à enroulements et le saupoudroir dont le couvercle à charnière, se terminent par des coquillages.

#### Attribués au Maître orfèvre Jean-Guillaume GABRIEL.

Liège, 1769.

Poids: 461,22 g Hauteur du crémier: 18,3 cm Hauteur du saupoudroir : 16,4 cm

8 000 / 10 000 €







Paire de bougeoirs en argent. La base de forme ronde bordée de perles pose sur trois supports dont l'attache représente une fleur à quatre pétales contenue dans un rectangle. Ils sont décorés de canaux, feuilles d'acanthe, perles, têtes de béliers et guirlandes.

Attribuée au Maître orfèvre Guillaume DENGIS.

Liège, 1776.

Poids: 1 101,14 g - Hauteur: 23 cm 4 000 / 6 000 €

157

Moutardier tripode en argent de forme cylindrique, l'intérieur en verre bleu. Il pose sur trois demi-sphères prolongées d'un pilastre perlé relié entre eux par une guirlande de perles. Le couvercle à charnière surmonté d'un fruit au milieu d'une terrasse de feuilles rayonnantes. L'anse unie à enroulement.

Maître orfèvre Pierre-Denis DELINCE.

Liège, 1785.

Poids de la monture : 129,10 g 800 / 1 000 € 158

Sucrier tripode en argent de forme ronde avec un verre bleu ayant une forme sphérique. La bordure ajourée d'enroulements fleuris et de fleurs, cette dernière est perlée et celle du couvercle mobile est dentelée. La partie centrale représente un bouton de fleur posé sur une terrasse rayonnante ajourée.

Maître orfèvre Jean-Melchior DARTOIS.

Liège, 1781.

Poids brut: 484,30 g - Diamètre: 12 cm 1 000 / 1 500 €

**Drageoir en argent** posant sur quatre pieds ajourés de feuillages. Le plateau ovale à double réceptacle décoré de côtes droites est agrémenté, dans la partie centrale, d'une fleur encadrée de branchages et leurs fruits. Maître orfèvre Nicolas BERLEUR.

Liège, 1783.

Poids : 324,53 g

Longueur: 21,5 cm - Largeur: 14,3 cm 1 500 / 2 000 €





Cuillère à moelle en argent uni. Modèle modifié. Maître orfèvre COKER.

Londres, 1750-1751.

Poids: 51,40 g - Longueur: 21,2 cm 40 / 50 €

Cuillère à moelle en argent uni. La partie centrale est agrémentée de deux échancrures. Il y a les restes de gravure d'un crest et d'un monogramme sur le plus large cuilleron.

Attribuée au Maître orfèvre Fleurant DAVID.

Angleterre, XVIIIe siècle.

Poids: 48,70 g - Longueur: 22,1 cm 250 / 350 €

Petite cuillère à thé en argent. Le cuilleron coquille se prolonge par un manche bordé d'un filet. Monogramme.

Maître orfèvre G. SMITH III, William FEARN.

Londres, 1789.

100 / 120 € Poids: 10,12 g - Longueur: 8 cm

Bouilloire, son support et son réchaud en argent. De forme boule avec une anse mobile dont la partie centrale a un isolant en cuir. La bordure du couvercle est gravée de coquilles, croisillons et entrelacs en rappel sur la prise sphérique de couvercle. Le support tripode à coquille et enroulement maintient en son centre un réchaud et en bordure une fixation avec une cheville pour la bouilloire.

Maître orfèvre Edward FELINE.

Londres, 1732-1733.

Poids brut: 1 993,20 g - Hauteur: 24,5 cm 3 000 / 4 000 €

Sculpture en argent représentant un singe devant un tonneau. L'ensemble pose sur une terrasse composée de roches accompagnées de feuillage, serpent, grenouille et branche d'arbre. Le singe, ayant une expression de surprise, porte une ceinture maintenant une pipe dans son dos. La doublure du tonneau en vermeil pose sur trois pieds.

Attribuée à l'orfèvre William BARRET.





Gobelet en argent posant sur une batte, la bordure agrémentée d'un jonc. La base est décorée de godrons tors gravés, prolongés de fleurs et de feuillages au dessus d'un fond amati.

Maître orfèvre John ELSTON.

**Exeter, 1703-1704.** Poids : 71,24 g

800 / 1 000 €

Cuillère en argent uni, le manche à six faces et le cuilleron piriforme. Maître orfèvre Edward HOLE.

Londres, 1629. Poids: 49,10 g - Longueur: 16,8 cm

800 / 1 000 €

Filtre à agrumes en argent. De forme ronde, bordé de petit godrons, le réceptacle est agrémenté d'une rosace composé de petit trous. L'anse représente deux mouvements encadrant une coquille.

Maître orfèvre William PLUMMER.

Londres, 1759-1760.

Poids: 89,07 g Diamètre: 10,7 cm - Longueur avec l'anse: 15,5 cm 400 / 600 €

Petit saupoudroir (shaker) à anse en argent. De forme cylindrique, posant sur un piédouche agrémenté de joncs à chaque extrémité. L'élément supérieur mobile en forme de dômé percé autour d'un décor en forme de croix. Il cache une plaque également percée et agrémentée d'un anneau. L'anse à enroulement.

Attribué au Maître orfèvre Georges JONES.

Londres, 1719-1720.

Poids: 87,64 g - Hauteur: 7,5 cm 200 / 300 €

Sucrier en argent en forme de panier avec une anse mobile. De forme ovale il pose sur un piédouche. La bordure est gravée de deux guirlandes entrelacées et dans la partie centrale d'un crest représentant un lion entouré de palmes.

Orfèvre William BOND.

Dublin, 1804.

Poids: 248,95 g

Longueur: 17 cm - Hauteur anse baissée: 14 cm

400 / 600 €

Tabatière en argent uni de forme ovale, le couvercle à charnière est décoré sur sa terrasse d'une Vénus allongée en repoussé accompagnée de pigeons et de plantes.

Attribuée au Maître orfèvre Cornélis van der KOEFF.

Amsterdam, XVIIIe siècle.

Poids: 165,72 g Longueur: 12,2 cm

Largeur: 6,6 cm - Hauteur: 4 cm

1 500 / 2 500 €

Paire de cuillères à servir en argent. Modèle uni dont la spatule se termine par un enroulement. Le crest gravé serait celui de William TURNER.

Maître orfèvre LM non répertorié. Londres, 1768-1769.

Poids: 216,10 g - Longueur: 30,5 cm 400 / 600 €





Deux quadrupèdes de la famille des porcs-épics en argent posant sur un socle en bois. La terrasse, de forme rectangulaire, est fixée sur un socle en dégradé dont une face est agrémentée d'un grattoir. Un élément en bois situé sur le dos de l'animal fait office de support d'allumettes.

## Orfèvre MAPPIN and WEBB. Sheffield, 1923-1924.

Poids brut : 1 292,45 g

Hauteur: 11,4 cm - Longueur du socle: 12,3 cm 4 500 / 6 000 €



#### 173

Rare nécessaire à œufs en argent représentant une poule couvant sur un panier. Les deux éléments sont traités au naturel. A l'intérieur, le support de six coquetiers est bordé de perles. Ces derniers, posant sur un piédouche uni, sont entièrement ajourés d'entrelacs (un coquetier avec un poinçon minerve au modèle).

### Orfèvre George ANGELL. **Londres, 1930-1931.** Poids : 985,39 g

Hauteur: 16,5 cm - Largeur: 14,7 cm 9 000 / 10 000 €

#### 174

Paire de petits vases soliflores en argent au deuxième titre. Ils posent sur un piédouche alourdi prolongé d'un cornet torsadé bordé de vagues.

100 / 200 €

#### Atelier d'orfèvre STOKES & IRELAND Ltd. Chester, 1897.

Poids brut : 278,05 g - Hauteur : 15,5 cm

Cuillère à thé en argent au titre de 925 millième. La spatule coquille se prolonge par des palmes.

#### Orfèvre BUCCELATI.

Italie, XXe siècle.



Saupoudroir en métal réargenté. Il pose sur un piédouche godronné prolongé d'appliques lancéolées. La partie haute, montée à baïonnette, est également bordée de godrons et est ajourée de fleurs à quatre pétales.

Ancien travail probablement du XVIIIe siècle.

Hauteur : 21,5 cm 300 / 500 €

#### 177

Cul-rond en argent uni agrémenté de filets sous la bordure

Maître orfèvre Charles François CROZE, reçu en 1712. Paris, 1724-1725.

Poids: 60,64 g - Hauteur: 6,1 cm 100 / 200 €

#### 178

**Timbale en argent** de forme tulipe posant sur un piédouche bordé d'oves. Elle est gravée sous la bordure d'une guirlande de fleurs.

Poinçon du maître orfèvre difficile à identifier. Paris, 1765-1766.

Poids: 125,42 g - Hauteur: 10,5 cm 200 / 300 €

#### 179

**Timbale en argent uni de forme tulipe** posant sur un piédouche godronné. La bordure est décorée de filets et gravée *G.P* et en dessous *39*.

Maître orfèvre Julien BOULOGNE PETIT, reçu en1765 Paris, 1771-1772.

Poids: 139,35 g - Hauteur: 11 cm 100 / 150 €

#### 180

**Timbale en argent uni** de forme tulipe posant sur un piédouche bordé de godrons.

Maître orfèvre Jacques Louis Auguste LEGUAY, reçu en 1779.

**Paris, 1784-1785.**Poids: 167,98 g - Hauteur: 11,4 cm 120 / 150 €



181

**Grande timbale en argent** de forme tulipe posant sur un piédouche bordé d'oves. Elle est gravée, sous la bordure, de croisillons encadrés d'enroulements en alternance avec des fleurs.

Maître orfèvre Jacques Louis Auguste LEGUAY, reçu en 1779.

Paris, 1779.

Poids: 208,34 g - Hauteur: 13,5 cm 400 / 500 €

#### 182

**Timbale en argent** de forme tulipe posant sur un piédouche bordé d'oves. Elle est gravée à la base de corbeilles fleuries encadrées de bandeaux formant un cadre. Sous la bordure, la gravure représente des coquilles et des fleurs en alternance.

Maître orfèvre Jean Hème de MAISONROUGE, reçu en 1756 à Paris pour Etampes.

Etampes, 1762-1769.

Poids: 179,33 g - Hauteur: 11 cm 300 / 500 €

#### 183

**Timbale en argent uni** posant sur un piédouche godronné. Elle est gravée de filets sous la bordure.

Maître orfèvre Brice CHARLIER, reçu en 1704.

Paris, 1729-1730.

Poids: 164,76 g - Hauteur: 10,2 cm 200 / 300 €

#### 184

**Petite timbale en argent uni** à fond plat, de forme cylindrique, elle est décorée de filets sous la bordure.

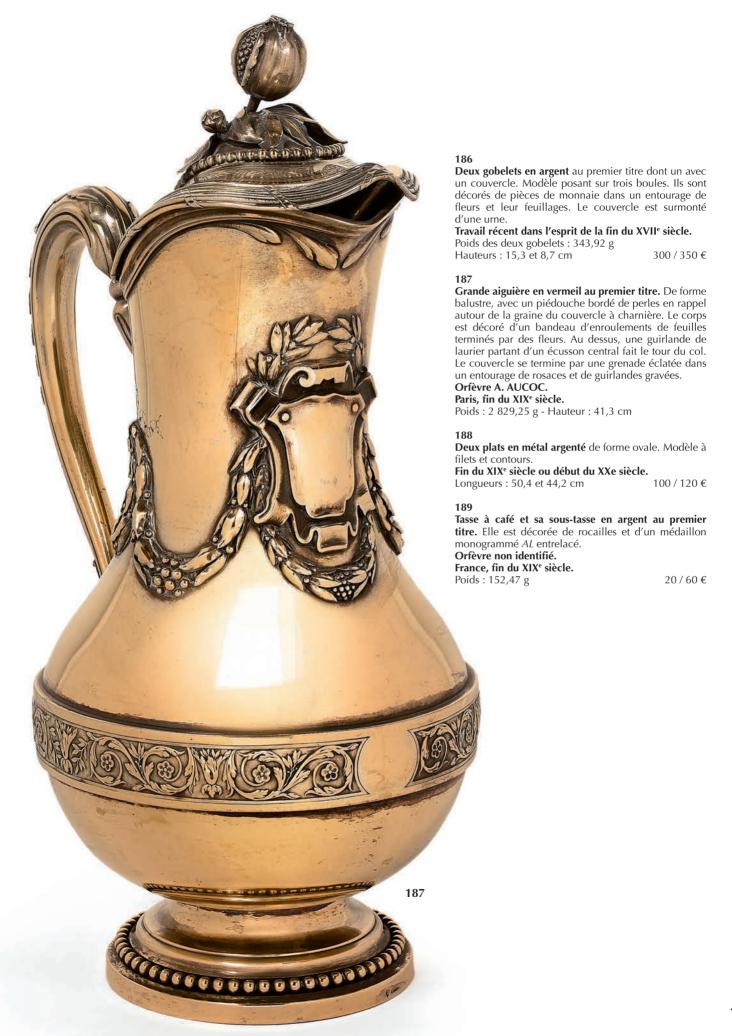
Orfèvre Louis-Jacques BERGER, insculpation 1800. Paris, 1800-1809.

Poids : 65,92 g - Hauteur : 7 cm 60 / 80 €

#### 185

**Deux coquilles tripodes en argent,** l'intérieur en vermeil. Elles peuvent faire office de salières. Les pieds à terminaison feuillagée portent une coquille dont la terminaison représente une deuxième petite coquille.







Grand plat en argent au premier titre de forme ronde à cinq contours bordés de filets.

Orfèvre PUIFORCAT.

Signé Puiforcat Paris au revers.

France, XX<sup>e</sup> siècle.

Poids: 1 599,39 g - Diamètre: 39,6 cm 300 / 400 €

Coupe de mariage en argent uni au premier titre posant sur un piédouche mouluré d'oves. Les deux anses unies se terminent par un enroulement. Le corps gravé d'une tête de cerf tenant une clef dans sa bouche. Trace de poinçons plus ancien. Probablement un réemploi.

Travail moderne.

100 / 200 € Poids: 245,53 g - Hauteur aux anses: 12,2 cm

Grande timbale en argent au premier titre de forme tulipe posant sur un piédouche godronné. La bordure est gravée dans le goût du XVIII° siècle de coquilles et feuillage dans des réserves sur un fond amati.

Orfèvre atelier PUIFORCAT.

Travail moderne.

Poids: 425,95 g - Hauteur: 14 cm 150 / 200 €

**Grande timbale en métal argenté uni.** De forme tulipe, elle pose sur un piédouche godronné. Le corps est décoré de filets au tiers inférieur et sous le col. **Atelier PUIFORCAT.** Hauteur : 14,4 cm

150 / 200 €

Timbale en argent uni au premier titre posant sur un piédouche godronné. Orfèvre non identifié. Travail moderne.

100 / 150 € Poids: 108,24 g - Hauteur: 8,9 cm



Vase soliflore en métal argenté. La base ronde et plate se prolonge par une colonne bordée de perles à sa base et de demi-perles plus petites sur la bordure supérieure.

Orfèvre Jean DESPRES.

France, vers 1960. Hauteur : 20,5 cm

196

Fourchette à trois dents en argent au premier titre, le manche composé de feuilles emboîtées.

Orfèvre François LALANNE.

Signée.

600 / 800 €

France, XX<sup>e</sup> siècle.
Poids: 79,22 g - Longueur: 21,2 cm

100 / 150 €

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

FRAYSSE & ASSOCIÉS¹ agit comme opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régi par les articles L 312-4 et suivants du Code de commerce et l'Arrêté ministériel du 21 février 2012 définissant les obligations déontologiques des opérateurs de ventes volontaires.<sup>2</sup>

FRAYSSE & ASSOCIÉS a la qualité de mandataire du vendeur. Les rapports entre FRAYSSE & ASSOCIÉS et l'acquéreur sont soumis aux présentes conditions générales d'achat qui pourront être amendées par des avis écrits ou oraux avant la vente et qui seront mentionnés au procès-verbal de vente. La participation aux enchères en salle, par téléphone ou par internet implique l'acceptation inconditionnelle des présentes conditions.

Les ventes aux enchères en ligne sont effectuées sur le site Internet « www. drouotlive.com », qui constitue une plateforme technique permettant de participer à distance par voie électronique aux ventes aux enchères publiques ayant lieu dans des salles de ventes. Le partenaire contractuel des utilisateurs du service Drouot Live est la société Auctionspress<sup>3</sup>. L'utilisateur souhaitant participer à une vente aux enchères en ligne via la plateforme Drouot Live doit prendre connaissance et accepter, sans réserve, les conditions d'utilisation de cette plateforme (consultables sur www.drouotlive. com), qui sont indépendantes et s'ajoutent aux présentes conditions générales de vente.

Pour certaines ventes et notamment les ventes judiciaires aux enchères publiques, des conditions spéciales sont également applicables. Les acquéreurs potentiels doivent consulter les conditions particulières et publicités de chaque vente, disponibles auprès de l'étude et sur son site internet www.fraysse.net.

#### 1 - Les biens mis en vente

Les acquéreurs potentiels sont invités à examiner les biens pouvant les intéresser avant la vente aux enchères, et notamment pendant les expositions. FRAYSSE & ASSOCIÉS se tient à la disposition des acquéreurs potentiels pour leur fournir des rapports sur l'état des lots. Sur demande, un rapport de condition pourra être fourni pour les lots dont l'estimation est supérieure à 1000 Euros uniquement.

Les mentions figurant au catalogue sont établies par la Maison de Ventes et l'expert qui l'assiste et sont faites sous réserve des notifications et des rectifications annoncées au moment de la présentation du lot et portées au procès-verbal de la vente. Les mentions concernant le bien sont fonction de l'état des connaissances à la date de la vente et toute erreur ou omission ne saurait entraîner la responsabilité de FRAYSSE & Associés. Les mentions concernant la provenance et/ou l'origine du bien sont fournies sur indication du Vendeur et ne sauraient entraîner la responsabilité de FRAYSSE &

Les dimensions, les poids et les estimations des biens ne sont donnés qu'à titre indicatif. Les couleurs des œuvres portées au catalogue peuvent être différentes en raison des processus d'impression.

L'absence de mention dans le catalogue, les rapports, les étiquettes, ou les annonces verbales d'une restauration, d'un accident ou d'un incident n'implique nullement que le lot soit en parfait état de conservation ou exempt de restauration, usures, craquelures, rentoilage ou autres imperfections. Én outre, le ré-entoilage, le parquetage ou le doublage, ou toute autre mesure de conservation du bien, ne sont pas signalés.

Les biens sont vendus dans l'état où ils se trouvent au moment de la vente et aucune réclamation après l'adjudication ne sera admise, l'acquéreur étant responsable de l'examen et de la vérification de l'état du bien avant

Les estimations sont fournies par la Maison de Ventes et/ou l'Expert à titre purement indicatif et ne confèrent aucune garantie. Elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le bien sera vendu au prix estimé ou même à l'intérieur de la fourchette d'estimations.

#### 2 – Les enchères

Les acquéreurs potentiels sont invités à se faire connaître auprès d' FRAYSSE & ASSOCIÉS, avant la vente, afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles. FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve de demander à tout acquéreur potentiel de justifier de son identité, ainsi que de ses références bancaires<sup>4</sup>. Tout enchérisseur est censé agir pour son propre compte sauf dénonciation préalable de sa qualité de mandataire pour le compte d'un tiers, acceptée par FRAYSSE & ASSOCIÉS.

FRAYSSE & ASSOCIÉS, intermédiaire de vente, est assujettie aux obligations de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme en application de l'article L-561-2 du Code Monétaire et FinanLe mode usuel pour enchérir consiste à être présent dans la salle. FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve d'interdire l'accès à la salle de vente de tout acquéreur potentiel pour justes motifs.

Tout enchérisseur peut faire un ordre d'achat par écrit ou enchérir par téléphone ou par internet. Il devra remplir à cet effet au moins deux jours avant la vente un formulaire accompagné d'un relevé d'identité bancaire ou des coordonnées bancaires, ou d'une garantie sous forme d'un chèque signé à l'ordre de la SARL FRAYSSE & ASSOCIÉS ou d'une empreinte de carte bancaire signée par le donneur d'ordre d'un montant à hauteur de 30 % de l'estimation basse du ou des lot(s). Pour certaines ventes des garanties différentes spécifiées dans conditions particulières peuvent être exigées. Si le donneur d'ordre n'obtient pas le lot visé, FRAYSSE & ASSOCIÉS s'engage à détruire le chèque, les coordonnées bancaires ou l'empreinte de la carte

Si vous êtes adjudicataire d'un ou plusieurs lots, vous autorisez FRAYSSE & ASSOCIÉS en cas de retard de paiement ou d'annulation de la vente, à encaisser le chèque remis ou à utiliser vos informations bancaires pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris les frais à la charge de l'acheteur éventuellement majorés des frais de livraison et des intérêts de retard comme précisé ci-dessous (« Défaut de paiement).

FRAYSSE & Associés se charge gracieusement des enchères par téléphone ainsi que des ordres d'achat. En aucun cas FRAYSSE & Associés ne pourra être tenue pour responsable d'un problème de liaison téléphonique ou d'un dysfonctionnement d'internet ou de Drouot Live, ainsi que d'une erreur ou d'une omission dans l'exécution des ordres reçus. Les présentes conditions générales priment sur les conditions d'utilisation du service Drouot Live pour les enchères par internet.

Dans l'hypothèse de deux ordres d'achat identiques, c'est l'ordre le plus ancien qui aura la préférence. En cas d'enchères dans la salle pour un montant équivalent à un ordre d'achat, l'enchérisseur présent aura la priorité.

Le plus offrant et dernier enchérisseur sera déclaré adjudicataire par le « coup de marteau » suivi de l'indication verbale « adjugé ». Dès l'adjudication prononcée, la vente est parfaite et irrévocable et les lots sont sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire. En application de l'article L 121-21-8 du Code de Commerce, le délai de rétractation n'est pas applicable aux ventes aux enchères publiques.

FRAYSSE & ASSOCIÉS sera autorisé à reproduire sur le procès-verbal de vente et sur le bordereau d'adjudication les renseignements qu'aura fournis l'adjudicataire avant la vente. Toute fausse indication engagera la responsabilité de l'adjudicataire.

En cas de double enchère reconnue effective par le commissaire-priseur, le lot sera immédiatement remis en vente, toute personne intéressée pouvant concourir à la deuxième mise en adjudication.

Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint. Le prix de réserve ne pourra pas dépasser l'estimation basse figurant dans le catalogue ou modifiée publiquement avant la vente.

FRAYSSE & ASSOCIÉS dirigera la vente de façon discrétionnaire, en veillant à la liberté des enchères et à l'égalité entre l'ensemble des enchérisseurs, tout en respectant les usages établis. FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve de refuser toute enchère, d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée, de déplacer certains lots lors de la vente, de retirer tout lot de la vente, de réunir ou de séparer des lots.

#### 3 - Le Paiement du prix et frais d'adjudication

La Vente est faite au comptant et en Euros. Toute personne qui se porte enchérisseur s'engage à régler personnellement et immédiatement le prix d'adjudication augmenté des frais à la charge de l'acquéreur et de tous impôts ou taxes qui pourraient être exigibles. L'adjudicataire devra immédiatement donner ou confirmer son identité et ses références bancaires.

En sus du prix de l'adjudication, l'adjudicataire (acheteur) devra acquitter par lot les commissions et taxes suivantes :

a) Lots en provenance de l'Union européenne : Le tarif standard est de 26,60 % TTC soit 22,17 % HT et pour les livres 24 % TTC (soit 22,75 % HT)

Ce tarif peut cependant varier selon les ventes et les acquéreurs potentiels doivent consulter les conditions particulières et publicités de chaque vente et se renseigner auprès de la Maison de Ventes. Le tarif est également annoncé verbalement lors du début de la vente aux enchères.

b) Lots en provenance de pays tiers à l'Union européenne (indiqués au catalogue par «HEU» ):

Aux commissions et taxes indiquées ci-dessus, il convient d'ajouter la TVA à l'importation (soit actuellement 5,5 % du prix d'adjudication pour les œuvres d'art et objets de collection et d'antiquité).

Les taxes (TVA sur commissions et TVA à l'import) peuvent être rétrocédées à l'adjudicataire sur présentation des justificatifs d'exportation hors Union européenne

Un adjudicataire ayant sa résidence ou son siège social dans l'Union européenne et justifiant d'un numéro de TVA Intracommunautaire sera dispensé d'acquitter la TVA sur les commissions.

- L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants : en espèces : jusqu'à 1.000 Euros frais et taxes compris pour les ressortissants français, jusqu'à 10.000 Euros frais et taxes compris pour les ressortissants étrangers non professionnels sur présentation de leurs papiers d'identité et un justificatif du domicile fiscal ;
- par chèque avec présentation obligatoire d'une pièce d'identité : en cas de remise d'un chèque ordinaire, seul l'encaissement du chèque vaudra règlement.
- par virement bancaire : les frais bancaires sont à charge de l'adjudicataire
- par carte de crédit : VISA et MasterCard uniquement
- les chèques étrangers ne sont pas acceptés.

#### 4 - Retrait des achats et transfert des risques

Aucun lot ne sera remis aux acquéreurs avant acquittement de l'intégralité des sommes dues. En cas de paiement par chèque non certifié ou par virement, la délivrance des objets sera être différée jusqu'à l'encaissement.

Dès l'adjudication, les objets sont placés sous l'entière responsabilité de l'acquéreur. Il appartiendra à l'adjudicataire de faire assurer le lot dès l'adjudication. Il ne pourra tenir FRAÝSSE & ASSOCIÉS, responsable en cas de vol, de perte ou de dégradation de son lot, après l'adjudication, ou encore en cas d'indemnisation insuffisante par son assureur.

Pour les ventes à Drouot, les objets sont à retirer au magasinage de l'Hôtel Drouot. Seuls les objets fragiles ou de très grande valeur seront à retirer dans un délai de 7 jours dans les locaux de FRAYSSE & Associés ou au garde-meubles spécialisé dont les coordonnées seront communiquées à

Dans tous les cas les frais de stockage et de transport sont à la charge de l'acheteur et lui seront facturés directement soit par l'Hôtel Drouot, soit par la société de garde-meubles, selon leurs tarifs en vigueur. Le magasinage des objets n'engage en aucun cas la responsabilité de la Maison de Ventes. Le transport des lots est effectué aux frais et sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire. Le cas échéant FRAYSSE & ASSOCIÉS pourra facturer à l'acquéreur les frais de stockage, de manutention et de transport qu'il a dû exposer pour le compte de l'acheteur depuis la date de l'adjudication.

#### 5 – Défaut de paiement

A défaut de paiement par l'adjudicataire dans un délai de trois mois à compter de la date de l'adjudication et après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant.

Si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai de trois mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages et intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.

A défaut de paiement des sommes dues par l'adjudicataire dans le délai de trois mois ou en cas de nullité de la vente prononcée par une décision de Justice, les frais afférents à la vente annulée restent dus par l'adjudicataire.

Dans ce cas, FRAYSSE & ASSOCIÉS est en droit d'encaisser le chèque remis à titre de garantie ou de prélever sur le compte bancaire de l'adjudicataire, la somme correspondant à la garantie exigée en application des conditions de vente. Cette somme est acquise au prorata au vendeur du lot et à FRAYSSE & ASSOCIÉS à titre d'indemnisation partielle de leurs préjudices et pertes causés par la défaillance et les fautes de l'adjudicataire, sans préjudice de dommages et intérêts complémentaires.

Dans tous les cas FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve le droit de réclamer à l'adjudicataire défaillant :

- dés intérêts au taux directeur semestriel au 1er janvier et au 1er juillet (REFI) de la Banque Centrale européenne majoré de 10 points ;
- le remboursement des coûts supplémentaires engendrés par sa défaillance, y compris les frais de stockage, de transport, de catalogue, les frais
- de recouvrement forfaitaires légaux et complémentaires, etc ;
   les frais d'adjudication restant dus sur la vente annulée et la perte soufferte par FRAYSSE & ASSOCIÉS correspondant aux frais vendeur ;
- le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et
- soit le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères,
- soit, l'estimation basse, si la vente est résolue de plein droit.

FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve également de procéder à toute compensation avec des sommes dues à l'adjudicataire défaillant. FRAYSSE & ASSO-CIÉS se réserve d'exclure de ses ventes futures, tout adjudicataire qui aura été défaillant ou qui n'aura pas respecté les présentes conditions générales

#### 6 – Législation applicable aux biens culturels

L'Etat peut exercer, sur toute vente publique d'œuvres d'art ou sur toute vente de gré à gré d'œuvres d'art réalisée dans les conditions prévues par l'article L. 321-9 du code de commerce, un droit de préemption par l'effet duquel il se trouve subrogé à l'adjudicataire ou à l'acheteur. La déclaration, faite par l'autorité administrativé, qu'elle entend éventuellement user de son droit de préemption, est formulée, à l'issue de la vente, entre les mains de l'officier public ou ministériel dirigeant les adjudications ou de l'opérateur habilité à organiser la vente publique ou la vente de gré à gré.

La décision de l'autorité administrative doit intervenir dans le délai de quinze jours après la vente publique ou après la notification de la transaction de gré à gré. FRAYSSE & ASSOCIÉS ne pourra être tenu pour responsable des conditions de la préemption par l'État français.

L'exportation de certains biens culturels est soumise à l'obtention d'un certificat de libre circulation pour un bien culturel. FRAYSSE & Associés et/ ou le vendeur ne sauraient en aucun cas être tenus responsables en cas de refus dudit certificat par les autorités.

#### 7 - Compétences législative et juridictionnelle

Conformément à l'article L 321-17 du Code de Commerce, les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion de prisées et ventes volontaires et judiciaires de meubles aux enchères publiques se prescrivent par cinq ans à compter de l'adjudication ou de la prisée.

Tous les litiges relatifs aux présentes conditions et aux ventes seront régis exclusivement par la Loi française et soumis au Tribunal compétent de Paris, quel que soit le lieu de résidence de l'acheteur ou du vendeur.

Afin de mettre un terme à un litige survenu après la vente entre le Vendeur et l'Acquéreur, FRAYSSE & ASSOCIES se réserve le droit discrétionnaire d'acquérir de l'Acquéreur le(s) bien(s) et de le revendre pour son compte, y compris aux enchères publiques, selon les conditions prévues par l'article L 321-5 II du Code de Commerce.

Pour tout litige avec un opérateur à l'occasion d'une vente volontaire une réclamation peut être formulée auprès de Madame le commissaire du Gouvernement près le Conseil des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques soit par courrier (19 avenue de l'Opéra 75001 Paris), soit par internet (http://www.conseildesventes.fr).

#### 8 - Remboursement de la TVA aux professionnels de l'Union Européenne

Toute TVA facturée sera remboursée aux acheteurs professionnels d'un autre Etat membre de l'Union Européenne, à condition qu'ils en fassent la demande par écrit au service transport dans un délai d'un mois à compter de la date de la vente et qu'ils fournissent leur numéro d'identification à la TVA et la preuve de l'expédition des lots vers cet autre Etat dans le respect des règles administratives et dans un délai d'un mois à compter de la vente. La SVV FRAYSSE ET ASSOCIES déduira 50 € de frais de gestion sur chaque remboursement.

<sup>1</sup> Société à Responsabilité limitée, RCS Paris 443 513 643 00017, siège 16, rue de la Banque, 75002 PARIS, Tél 01 53 45 92 10, Email : contact@fraysse.net - Agrément Conseil des Ventes volontaires n° 2002035 en date du 10/01/2002 Commissaires priseurs habilités : Vincent FRAYSSE et Christophe du REAU

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Textes consultables sur www.legifrance.gouv.fr

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Société Anonyme, RCS Paris 682 004 338, siège social 10, rue du Faubourg Montmartre, 75009 Paris

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à FRAYSSE & ASSOCIÉS. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

#### GENERAL CONDITIONS OF SALE ON AUCTION

FRAYSSE & ASSOCIÉS¹ is a company organizing voluntary auction sales regulated by Articles L 312-4 and further of the Code of Commerce and the Ministerial Order of 21 February of 2012 defining ethical obligations of voluntary action operators².

FRAYSSE & ASSOCIÉS acts as the agent of the seller. The relationships between FRAYSSE & ASSOCIÉS and the buyer are subject to the present general conditions of purchase, which can be modified by saleroom notices or oral indications given at the time of the sale and which will be recorded in the official sale record. Participation in auction sales in the salesroom, by telephone or via Internet, implies the unconditional acceptation of these sales conditions.

Online auction sales are organized on the Internet site www.drouotlive. com, which is a technical platform allowing to participate at distance by electronic media in the auction that takes place in the salesroom. The commercial partner of users of Drouot Live is the company Auctionpress³. Users who want to participate in the sale online via the platform Drouot Live should take note and accept without any reserve the Terms of Use of this platform (www.drouotlive.com"), which are independent and additional to these sales conditions.

For certain sales and namely judicial sales on public auction, specific conditions apply in addition to these sales conditions. Potential buyers should take note of the specific conditions and publicities, available from FRAYSSE & ASSOCIÉS and on its Internet site.

#### 1 – Goods put at auction

The prospective buyers are invited to inspect any goods in which they may be interested, before the auction takes place, and notably during the exhibitions. FRAYSSE & ASSOCIÉS is at disposal of prospective buyers to provide them with reports about the conditions of the lots. On demand, a condition report will be provided for lots starting of an estimation above 1000 Euros.

The description of lots in catalogues are made by the Auction house and the Expert who assists it and may be amended at the moment the lot is presented on auction, which will be recorded in the official sale record. The description of goods are made in accordance with the knowledge available at the date of the sale and FRAYSSE & Associés cannot be hold liable for any error or omission. The description concerning the provenance and/or the origin of the item is given upon indications from the seller and FRAYSSE & Associés cannot not be hold liable for any error, omission or false declaration

Dimensions, weight and estimates are given for guidance only. The colors of art works in the catalogue may differ because of the printing process.

The absence of statements in the catalogue, condition reports, on labels or in oral statements relating to a restoration, mishap or harm, does not imply that the item is in a perfect state of condition, nor that it is exempt from any restoration, wear, cracks, relining or other defects. Among others, relining, re-parketing or lining or any other conservation measure of the item is not mentioned.

Goods are sold in the condition they are in at the date of sale and no claim is admissible after the auction, the buyer being responsible for inspecting and verifying the condition of the item before the sale.

Estimates are provided by the Auction house for guidance only and confer no guarantee. They cannot be considered as a giving the certainty that the item will be sold for the estimated price or even within the bracket of estimates.

#### 2 – The Sale

Prospective buyers are invited to make themselves known to FRAYSSE & ASSOCIÉS before the sale, so as to have their personal identity data recorded<sup>4</sup>.

FRAYSSE & ASSOCIÉS reserves the right to ask any prospective buyer to justify his identity as well as his bank references. Any bidder is deemed acting on his own behalf except when prior notification, accepted by FRAYSSE & ASSOCIÉS, is given that he acts as an agent on behalf of a third party.

FRAYSSE & ASSOCIÉS, as a sales intermediary, is subject to obligations concerning the fight against money laundering and the financing of terrorist organizations in accordance with article L 621-2 of the French Monetary and Financial Code.

The usual way to bid consists in attending the sale on the premises. FRAYSSE & ASSOCIÉS reserves its right to refuse access to the sales room for legitimate reasons.

Any bidder may file a purchase order by written, or may by telephone or by Internet (online bidding). To this effect, the bidder must fill in a registration form and send bank references or give a French check or signed credit card imprint for an amount corresponding at least to 30 % of the estimate value of the lot. two days before the sale. For certain sales additional financial guarantees may be requested as specified in specific sales conditions. If the ordering customer does not obtain the lot, FRAYSSE & ASSOCIÉS will destroy the bank references, check or credit card imprint.

If the ordering client is declared to be the Buyer of the lot, FRAYSSE & ASSOCIÉS is authorized in case of failure to pay, to cash the check or use the bank references or credit card imprint for the use of total or partial payment of the hammer price and fees, increased by interests, costs, etc. as indicated below ("Default of payment").

FRAYSSE & Associés takes care without charges of bids by telephone and purchase orders. FRAYSSE & Associés cannot be hold liable in case of problems of telephone contact, malfunctioning of Internet or of Drouot Live, nor in case of mistakes or omissions in the performance of purchase orders and bids. The present general sales conditions prevail over the conditions of use of Drouot Live for online bids.

In case of two identical purchase orders, the purchase order made first shall have priority. In case a bid is made in the sales room for an equivalent amount of a purchase order, the bidder who is present in the sales room shall have the priority.

The bidder who made the highest and final bid is declared to be the buyer by the hammer stroke and the pronouncing of the word "Adjugé". At the instant the bid is accepted, the sale is perfect and irrevocable and the lots are under the entire responsibility of the Buyer. In accordance with Article L 121-21-8 of the French Commercial Code, the delay of retraction does not apply.

FRAYSSE & ASSOCIÉS is authorized to mention on the official record of the sale all information provided for by the buyer before the sale. The buyer will be hold liable for any false declaration.

In the event that the auctioneer admits that two bidders made a bid simultaneously for the same amount, the lot will immediately be offered again for sale and all potential buyer will be entitled to bid again.

In case the seller has stipulated a reserve price, FRAYSSE & Associés reserves the right to bid on behalf of the seller until the reserve price has been reached. The reserve price cannot exceed the minimum estimate mentioned in the sale catalogue or modified publicly before the sale.

FRAYSSE & ASSOCIÉS conducts the auction sales at their discretion and ensures that the liberty of auction is respected as well as the equality between all bidders, in accordance with established practices. FRAYSSE & ASSOCIÉS reserves the right to refuse any bid, to organize the bidding in the most appropriate manner, to withdraw any lot from the sale, to combine or to divide lots.

#### $3\,$ – Payment of the hammer price and auction fees & costs

The Sale is made in cash and in Euros. The buyer commits him/herself to pay personally and immediately the hammer price and the fees and costs which are at his/her expense and any taxes which could be due. The buyer will have to give or confirm immediately his/her identity and bank references.

In addition to the hammer price, the buyer will have to pay for each lot the following fees, costs and taxes:

a) Lots coming from the European Union:

The standard rate is 26,60 % including VAT (22,17 % without VAT) and for books 24 % including VAT (22,75% without VAT)

This rate may however vary for some sales and potential buyers should consult the particular conditions and announcements of each sale and inform with the Auction house. The rate is also announced at the beginning of the sale on auction.

b) Lots coming from non EU countries (mentioned in the catalogue by «HEU» ):

In addition to the above-mentioned fees and taxes, VAT on the import is due (currently it is 5,5 % of the hammer price for art works and goods and items of collection and antiquities).

Taxes (VAT on fees and VAT on import) may be reimbursed to the buyer on presentation of proof of export of the goods from the European Union. A buyer who has his/her residence or head office in the European Union and submits an intra-Community VAT number will be exempted from paying the VAT on commissions.

- The buyer may pay by the following means:
   Cash: maximum 1,000 Euros including fees and costs for French residents, maximum 10,000 Euros including fees and taxes for non professional foreigners upon presentation of their identity papers and a proof of their fiscal
- By check upon presentation of identity papers: in case of payment with a non certified check, only the cashing of the check is considered to be
- By bank transfer: all costs and fees are for the buyer
- By credit card: VISA and MasterCard only
- Foreign checks are not accepted.

#### 4 - Collecting of purchases and transfer of risks

No lot shall be delivered to buyers before the full payment of all amounts due. In case of payment with a non certified check or by bank transfer, the delivery of the goods shall be differed until the amounts are cashed.

From the moment of purchase on auction, the goods are under the entire responsibility of the buyer. The lot must to be insured by the buyer immediately after the purchase. The buyer will have no recourse against FRAYSSE & ASSOCIÉS in case of theft, loss or deterioration of the lot after the purchase, or if the compensation he will receive from the insurer would be insufficient.

For sales at Drouot, the lots shall be collected at the storage place of the Hôtel Drouot. Only fragile or very valuable items shall be collected within a delay of 7 days at the premises of FRAYSSE & Associés or at the specialized warehouse of which the address shall be given to the buyer.

In any event, all costs for storage and shipping will be at the expense of the buyer and will be billed directly either by the Hôtel Drouot, either by the warehouse, according to their rates in effect. The Auction house cannot be hold liable for storage of goods. The buyer is solely liable and responsible for the shipping of goods and the related costs. FRÁYSSE & ASSOCIÉS may invoice the buyer for costs of storage, handling and shipping incurred on behalf of the buyer since the date of the sale.

#### 5 - Default of Payment

In case the buyer does not pay within a delay of three months from the date of auction and after a formal notice remained unsuccessful, the item will be put on sale again on « folle enchère » at the request of the seller.

If the seller does not make such a request within a delay of three months as of the date of auction, the sale is rescinded as of right, without prejudice of damages due by the defaulting buyer.

In case the Buyer does not pay all amounts due within a delay of three months or in case of annulment of the sale by a Court decision, auction fees remain due by the Buyer.

In such case FRAYSSE & ASSOCIÉS is authorized to cash the check given as a guarantee or to charge the bank account of the defaulting Buyer with the amount corresponding to the guarantee required in application of the sales conditions. The amount will be affected pro rata to the Seller and to FRAYSSE & ASSOCIÉS to indemnify totally or partially their losses caused by the failure of the Buyer, without prejudice of complementary indemnification due.

In any event, FRAYSSE & ASSOCIÉS reserves its right to claim from the defaulting buyer

- -Interests equal to the key rate of the European Central Bank on the 1st of January or July, increased by 10 points;
- The reimbursement of extra costs resulting from the failure to pay, including storage, transport, catalogue, legal fixed recovery costs and any additional recovery costs, etc. ...;
- Buying fees and costs and the loss corresponding to the Seller's fees and costs suffered by FRAYSSE & ASSOCIÉS;
- The payment of the difference between the initial hammer price and
- either the hammer price of the re-sale on « folle enchères » if it is lower, as well as the costs relating to the re-sale,
- or the low estimate of the item, if the sale is rescinded as of right.

FRAYSSE & ASSOCIÉS also reserves its right to make compensation by offsetting any amounts due by the defaulting seller. FRAYSSE & ASSOCIÉS reserves its right to exclude from any of its future sales, a defaulting buyer or any bidder who does not comply with the present general sale conditions.

#### 6 - Legislation concerning Cultural Goods

The French State is entitled to exercise a pre-emption right on art works pursuant to the rules set forth in Article L 321-9 of the Code of Commerce, right by which the State is subrogated to the buyer. The declaration that the State intends to use this right is made immediately to the Auctioneer or Auction house after the hammer stroke.

The decision of the administrative authority must be confirmed within a delay of 15 days as of the auction or the sale. FRAYSSE & ASSOCIÉS cannot be hold liable for the conditions of the pre-emption by the French State.

The export of certain cultural goods is subject to a certificate authorizing the free movement of cultural goods. FRAYSSE & Associés and/or the seller cannot be hold liable in case the authorities refuse the certificate.

#### 7 – Applicable Law and Jurisdiction

Pursuant to article L. 321-17 of the French commercial Code, civil liability proceedings relating to voluntary auction sales are subject to a five-year limitation period starting from the date of the auction.

Any dispute relating to the present sale conditions and to all sales shall be governed exclusively by French Law and shall be submitted to the jurisdiction of the competent Court of Paris, whatever the place of residence of the seller or the buyer.

The present general conditions of sale on auction are a translation of the French version for information purposes only. Only the French version is legally binding.

In order to settle a dispute that has arisen after the sale between the seller and the buyer, FRAYSSE & ASSOCIES reserves its discretional right to buy the good(s) from the Purchaser and to resell it (them) on its own behalf, pursuant to the conditions set forth in Article L 321-5 II of the Code of Commerce.

For any dispute with an operator of a voluntary auction sale, a complaint may be filed with the "Commissaire du Gouvernement" of the "Conseil des Ventes Volontaires de Meubles aux Enchères publiques", by post (19 avenue de l'Opéra, 75001 PARIS) or via Internet (www.conseildesventes.fr).

#### 8 - VAT refund for trade european buyers

VAT registered businesses from France may have all VAT invoiced refunded to them if they request so in writing to the shipping department within a delay of 1 month of the date of sale and if they provide their VAT registration number and proof that the property has been shipped to another EU country, in the respect of administrative rules and within one month of the date sale. SVV FRAYSSE & ASSOCIES will charge €50 for each refund processed.

¹ Société à Responsabilité limitée, RCS Paris 443 513 643 00017, siège 16, rue de la Banque, 75002 PARIS, Tél 01 53 45 92 10, Email : contact@fraysse.net - Agrément Conseil des Ventes volontaires n° 2002035 en date du 10/01/2002 Commissaires priseurs habilités : Vincent FRAYSSE et Christophe du REAU

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>Texts are available on www.legifrance.gouv.fr

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Société Anonyme, RCS Paris 682 004 338, siège social 10, rue du Faubourg Montmartre, 75009 Paris

In accordance with the Law informatique et libertés » of 6 January 1978 modified in 2004, you have a right of access and rectification of information which concern you by contacting FRAYSSE & ASSOCIÉS. You may also object to the treatment of such information for legitimate purposes.



# FRAYSSE & ASSOCIÉS

16, rue de la Banque - 75002 PARIS Tél. : 01 53 45 92 10 - Fax : 01 53 45 92 19

www.fraysse.net

Pour vos règlements par virement bancaire veuillez utiliser le compte ci-dessous :

Banque Nationale de Paris - Agence centrale RIB 30004 00828 00010577615 76

IBAN FR 76 3000 4008 2800 0105 7761 576

Code SWIFT: BNPAFRPPPAC

Crédit photographique : Studio Sebert DIRECTION ARTISTIQUE: EMERIC DUMANOIS



